Centres Sociaux de Tarare

PROJET FAMILLES CHETAILLE 2022-2026

Sommaire

Liste des Sigles 3

Introduction 4

1 La démarche 6

1.1 L'implication des familles 6

1.2 La transversalité au cœur des projets des centres sociaux 7

1.3 Un partenariat riche et diversifié 10

2. Evaluation du projet familles 2020-2022 12

2.1 Les stéréotypes de genre, fil conducteur de notre précédent projet 12

2.2 Zoom sur certaines de nos actions 14

3. Diagnostic de territoire 26

3.1. Des familles en situation de précarité 26

3.2 La réussite scolaire, une préoccupation forte des parents 27

4. L'arbre à objectifs du projet familles 2022-2026 29

4.1. Approche environnementale du développement durable, un enjeu pour le centre social Chetaille 29

4.2 Un axe : "Le centre social, un lieu convivial et ressource pour les familles" 30

4.3 La planification des actions 34

5. Méthodologie et méthode de suivi et d'évaluation des projets 36

Conclusion 38

Bibliographie 39

Liste des sigles

ACM : Accueil Collectif de Mineur

ACTEM : Acteur pour l'Emploi et l'Insertion

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

AFCCC : Association Française des Centres de Consultations Conjugales

CA : Conseil d'Administration

Caf : Caisse d'Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CESF : Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Clas : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

CMP : Centre Médico Psychologique

Cnaf : Caisse Nationale des Allocations Familiales

CNSP : Comité National de Soutien à la Parentalité

COPIL : Comité de Pilotage

COR : Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien

CSAPA : Centre de Soins d'Accompagnement de Prévention en Addictologie

DEEJ : Direction Education Enfance Jeunesse

DIF : Difficulté

EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

HCDH : Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MDR : Maison du Département du Rhône

MSA : Mutualité Sociale Agricole

OPAC : Office Public d'Aménagement et de Construction

PASIP : Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité

PTI : Pacte Territorial d'Insertion

PRE : Programme de Réussite Educative

QF : Quotient Familial

QPV : Quartier Politique de la Ville

QVA : Quartier en Veille Active

RPE : Relais Petite Enfance

SCS : Solidarité et Cohésion Sociale

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

ULIS : Unité Localisée d'Inclusion Scolaire

UPE2A : Unité Pédagogique pour les Enfants Allophones Arrivants

Introduction

La circulaire de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) du 20 juin 2012 définit les missions générales des centres sociaux et les invite à développer un **projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire**, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif, dans la perspective d'un agrément spécifique « familles ».

Ce projet s'articule avec les axes du projet social et s'appuie sur une capacité d'écoute des besoins, des attentes et des potentialités des parents et des enfants, ainsi que sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation des demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire ou à favoriser la vie sociale des familles.

Cette mission est portée par des intervenants sociaux, en particulier les référents familles. Dans les centres sociaux de Tarare, la référente familles, titulaire d'un diplôme d'Etat de conseillère en économie sociale et familiale (CESF), intervient à mi-temps sur chacun des centres : centre social Thomassin et centre social Chetaille depuis octobre 2018.

Les familles sont dans le champ privilégié des centres sociaux, il est important de les repérer en tant que telles afin de mieux cerner les actions à conduire à leur intention et en mesurer l'impact.

La dimension familles a du sens pour chaque professionnel quelle que soit sa mission au sein du centre social et le fait de positionner un professionnel comme la référente familles sur cette thématique transversale à tous les secteurs d'activités favorisent la coopération[1] entre les salariés. C'est le cas par exemple pour l'organisation de temps d'accueil des parents autour d'un café où les responsables des structures telles que les crèches ou encore l'accueil de loisirs enfants travaillent avec la référente familles à l'élaboration de ces temps et les coaniment ensemble, ce qui apporte une complémentarité dans l'intervention auprès des familles.

Ainsi, le fait de rédiger un document spécifique qui prend en compte la famille dans sa globalité permet une approche transversale de la dimension familles et non pas par secteur d'activités et en fait une réelle plus-value.

[1] La coopération : ce sont les liens que construisent entre eux des salariés en vue de réaliser, volontairement, une action commune.

Extrait de la circulaire de la Cnaf du 20 juin 2012

« Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. »

Les critères du projet familles

- La cohérence entre les problématiques familiales repérées et les objectifs généraux des actions collectives familles ;
- Le respect d'une démarche participative s'appuyant sur les compétences des parents, des jeunes et des enfants ;
- L'inscription et l'articulation du projet familles avec le projet d'animation globale et de vie sociale du territoire ;
- La qualification du référent familles (diplôme de travail social de niveau III) et le temps consacré à cette activité (au moins un mi-temps).

En juin 2018, le Conseil d'Administration (CA) de la Caf a validé nos deux projets sociaux pour 4 ans (2018/2022) et nos projets familles pour 2 ans (2018/2020). Deux nouveaux projets familles ont donc été déposés au printemps 2020 et ont été validés jusqu'en 2022 comme nos projets sociaux. Ce document présente des éléments mis à jour et complémentaires au précédent diagnostic puis les objectifs et actions pour les quatre ans à venir.

1 La démarche

1.1 L'implication des familles

Ce nouveau projet s'inscrit dans une continuité du travail de transversalité mené par la référente familles depuis son arrivée. Elle a poursuivi son travail d'écoute des besoins et des attentes des parents en s'appuyant sur les relations privilégiées que le centre social crée avec les familles. Progressivement et en fonction des demandes exprimées, elle a initié des rencontres pour co construire des réponses adaptées pour et avec les familles : choix des thèmes des ateliers parents-enfants, programmation des sorties familiales, co construction des animations de plein air et des repas partagés…

A travers des actions « d'aller vers », de « café trottoir » ou d'animations de plein air, elle a créé des liens avec des nouvelles familles, renforçant sa connaissance du territoire et l'identification du centre social comme lieu ressource sur les questions de parentalité. Aujourd'hui, elle est bien repérée par les familles et un lien de confiance s'est créé pour co construire avec les parents des actions autour de la parentalité.

Notre démarche de renouvellement de projet, a permis à deux habitantes, mères de familles et adhérentes du centre social, de participer aux journées de formation, aux débats d'enjeux et à la démarche d'écriture des projets. Elles ont pu découvrir le centre social de l'intérieur, comprendre le fonctionnement et apporter leur regard, leur connaissance et leur expérience de vie en tant qu'habitante du territoire.

Témoignages

Lilia : « Le centre social m'a beaucoup apporté que ce soit dans les échanges avec d'autres familles lors de sorties ou bien en participant à des ateliers parents-enfants. Mes enfants sont également inscrits aux activités pendant les vacances scolaires depuis leur plus jeune âge jusqu'à aujourd'hui. En tant que maman bénévole active depuis 3 ans, j'ai apprécié les journées de formations dans le cadre du renouvellement du projet du centre social. Cela m'a permis de voir réellement le fonctionnement de celui-ci, de m'émanciper, de reprendre confiance en moi, d'apprendre des uns et des autres dans une atmosphère très sympathique et bienveillante. J'ai l'ambition d'apporter de nouvelles idées et ainsi inciter d'autres familles à s'investir avec nous dans le but de créer de nouveaux projets afin de satisfaire les familles. »

Fouada : « Je suis une maman de 4 enfants. J'ai connu le centre social à travers les activités de mes enfants (centre de loisirs). J'ai rencontré la référente famille, lors de son arrivée au centre social de Tarare, de là j'ai commencé à assister à des ateliers autour de la parentalité, des ateliers parents-enfants, des sorties familles. J'ai ensuite eu la chance de participer à une formation pour renouveler le projet du centre social ce qui m'a permis de plus comprendre le fonctionnement du centre. Aussi, j'ai assisté à une journée de formation sur l'aide aux devoirs, ce qui m'a beaucoup éclairé sur mon rôle de mère. Je suis reconnaissante de tout ce que fait le centre social fait pour répondre à nos besoins en tant que femme et parent. »

1.2 La transversalité au cœur des projets des centres sociaux

Parallèlement, en interne, un travail collectif a été mené pour l'appropriation des projets familles 2020-22 par l'ensemble des salariés. Cette instance, créée en 2019, est animée par la référente familles et la directrice adjointe. Elle est composée de professionnels issus de différents métiers (animateur, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, infirmier, travailleuse sociale…) appartenant aux différents pôles de l'association et se réunit tous les deux mois. L'idée est de permettre aux professionnels de mener une réflexion commune pour apporter une dynamique globale autour de la dimension familles.

Cette instance présente plusieurs volets :

- des échanges sur les actions en cours, à construire, à mettre en place en fonction des demandes, des besoins, de problématiques repérées des familles ;
- des apports théoriques permettant ce travail d'apprentissage collectif et de culture commune ;
- des points « familles » permettant d'aborder les difficultés et besoins spécifiques des familles, d'échanger sur les situations particulières, de faire le lien avec les partenaires.

Une première matinée de sensibilisation et de réflexion avec une intervenante a permis d'acquérir un socle commun sur les notions de parentalité, de familles, d'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif, de familles.

PARENTALITE : de quoi parle-t -on ?

« La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant. »

Définition du Comité national de soutien à la parentalité (CNSP) en 2011

Le mot « parentalité » apparaît dans les années 1970, en réponse à plusieurs transformations profondes de la famille, et cela nous amène à échanger autour de cinq constats :

- **La place de l'enfant au sein de la famille d'aujourd'hui**

  La famille commence avec l'enfant. Nous pouvons en effet constater que la dynamique familiale contemporaine connaît à la fois une fragilisation des liens de conjugalité (les couples se séparent davantage) et à la fois, un resserrement des liens de filiation (les liens de l'enfant avec ses parents sont préservés et au-delà des séparations conjugales).

- **La diversité des formes familiales**

  Le terme « parentalité » fait référence à une multitude d'acteurs et de situations. Du fait de la monoparentalité, des séparations, des recompositions familiales, des parents biologiques n'assumant plus nécessairement toutes les fonctions parentales, elles sont parfois réparties entre divers adultes proches de l'enfant (grands-parents, beaux-parents, …).

- **La redéfinition des frontières entre le privé et le public**

  La socialisation, l'éducation et les soins à l'enfant dépassent l'espace familial pour être portés par d'autres adultes (en milieu d'accueil, à l'école, au centre social…). L'éducation des enfants n'est pas de la seule responsabilité des parents. Les parents font

appel à des tiers professionnels pour des missions qui relèvent aussi de l'éducation.

- **L'évolution des rôles féminins et masculins et l'importance des relations individualisées entre l'enfant et ses parents**
  Le concept de « parentalité » est neutre, il englobe le père et la mère ainsi que toute personne exerçant un rôle parental.

- **La dynamique parentale**
  Devenir parent est un processus. Cette idée rompt avec l'idée d'instinct maternel ou paternel : ***"on ne naît pas parent, on le devient"*** **selon Françoise Dolto**. Et cette dynamique peut être différente pour chaque nouvel enfant, en fonction du contexte familial au moment de sa conception et de sa venue.

Nous définirons la parentalité à travers trois composantes :

- **L'exercice de la parentalité**, qui se réfère aux aspects juridiques (les droits et devoirs des parents vis à vis de leur enfant) et aux aspects symboliques de la fonction parentale (normes socialement attendues et valorisées).

- **L'expérience de la parentalité**, qui renvoie aux dimensions subjectives, psychiques de la parentalité (vécu, émotions, représentations, transformations psychologiques que vivent les parents lorsque l'enfant naît et grandit).

- **La pratique de la parentalité**, qui concerne les actes concrets de la vie quotidienne, les tâches effectives, objectivement observables, qui incombent à chacun des parents : soins, interactions, pratiques éducatives…

Si le terme de « soutien à la parentalité » est largement employé, il sous-entend une certaine fragilité, le besoin d'un étayage et peut être mal vécu. Nous retiendrons le terme d'accompagnement[1], il permet de gommer cette connotation négative. Selon cette acception, le professionnel est amené à être attentif et prendre en compte les réalités quotidiennes des parents.

Avec la coopération des parents, l'accompagnement à la parentalité répond à quatre grands principes :

- L'enfant et l'adolescent sont au cœur des préoccupations
- Les parents ont des potentialités sur lesquelles s'appuyer
- L'accompagnement à la parentalité s'adresse à tous les parents
- La prise en compte des contextes de vie est nécessaire

[1]« Accompagner » signifie, selon le dictionnaire Petit Robert « se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui »

Convaincu que la dynamique de coopération et de coéducation[2] avec les familles passe par une pratique d'accueil et d'accompagnement préalablement définit, cela nous amène à envisager un nouveau travail de réflexion autour de nos modalités d'accueil et de collaboration avec les familles au sein des centres sociaux. Deux journées de formations sont prévues cette année 2022 autour des thématiques suivantes :

- La famille, un partenaire dans une démarche de coéducation
- Les fondements d'une communication au quotidien avec les familles.

Le terme « coéducation » renvoie aux relations parents-professionnels relatives à l'éducation des enfants, et cela concerne les différents milieux extra-familiaux, tels que les crèches, l'école, les centres sociaux… Le préfixe « co » implique que l'acte d' « éduquer » va s'effectuer « avec », ce qui signifie la présence d'au moins deux personnes à effectuer l'action d'éduquer, parfois simultanément, parfois successivement.

La collaboration entre parents et professionnels est importante pour l'enfant, mais également pour les parents, qui, reconnus et valorisés par les professionnels, oseront alors échanger entre eux et avec les professionnels[3]. Dans la démarche coéducative, les pratiques et les modèles éducatifs introduits ne doivent pas être forcément identiques, ils peuvent être différents, complémentaires, le tout est qu'ils soient discutés et cohérents pour l'enfant, permettant à ce dernier de construire son identité, tout en valorisant la culture familiale et en reconnaissant le parent « en devenir »[4].

1.3 Un partenariat riche et diversifié

Le partenariat[5] se définit comme « une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation. »

[2] L'éducation ne peut être le fait d'une personne ou d'une institution, mais bien d'un ensemble social délimité dans le territoire de vie de celui à qui s'adresse cette éducation. On peut mettre en évidence trois espaces d'éducation : l'espace familial, l'espace scolaire et l'espace péri-familial ou périscolaire. La coéducation est la coopération voulue des différents acteurs amenés à rencontrer l'enfant.

[3] Michelle Clausier, *Parents, professionnels, comment éduquer ensemble un petit enfant*, 2007

[4] Emeline Bardou et Nathalie Oubrayrie-Roussel, *L'estime de soi*, 2014

[5] Jean-Yves BARREYRE, *Dictionnaire critique de l'action sociale*, 1995

Le partenariat peut se décliner sur différents niveaux :

- **Le partenariat de connaissance :** On sait que ces acteurs existent sur le territoire. On se connaît sans forcément connaître le détail de leurs actions et leur projet précisément. Aucune action commune n'a jamais été réalisée ensemble.
- **Le partenariat opérationnel :** Des acteurs s'impliquent dans la mise en œuvre d'une action, d'un projet porté par une autre structure.
- **Le partenariat de réalisation :** Des acteurs s'intègrent dans un projet, réalisent des actions sans pour autant participer à sa définition.
- **Le partenariat de co-construction :** Des acteurs différents confrontent leurs points de vue, et s'engagent dans la construction commune d'un projet. Leurs points de vue peuvent évoluer jusqu'au moment où ils s'accordent sur des traductions qu'ils ne perçoivent plus comme incompatibles.
- **Le partenariat de concertation :** Il se caractérise par des débats dans le cadre d'un dialogue engagé par tous les acteurs concernés qui échangent leurs arguments afin de prendre en compte les différents points de vue exprimés, et de faire émerger ainsi l'intérêt général, en amont de la mise en forme d'une proposition, avant de s'accorder en vue d'un projet commun.

Après l'écriture des projets familles 2020-2022, nous avons proposé plusieurs rencontres aux partenaires pour présenter les objectifs de ces projets. Nous étions dans une période sanitaire complexe qui ne permettait pas de réunir l'ensemble des partenaires en même temps. Lors de ces rencontres, les différents échanges ont montré la pertinence de mettre en place une instance partenariale sur les questions de parentalité.

En juin 2021, nous avons donc invité les partenaires à échanger sur cette thématique. Face aux évolutions des attitudes parentales et à partir du vécu de terrain des professionnels nous avons souhaité construire un langage commun et avons rédigé ensemble les objectifs de cette instance. A partir du retour de chacun, nous avons élaboré une définition de la parentalité puis rappelé celle du CNSP. Enfin, nous avons validé la mise en place de cette instance une fois par trimestre avec pour objectifs :

- De mieux se connaitre pour mieux travailler ensemble ;
- D'échanger sur nos actions. Possibilité d'inviter un partenaire à venir présenter son action à la demande du groupe ;
- D'identifier les problématiques, demandes, envies des familles (diagnostic partagé) et co construire une réponse adaptée.

Elle s'est déjà réunie trois fois depuis sa création. Les missions de Tandem, de l'assistante sociale de la Caf et de la médiatrice familiales de l'AFCCC ont

été présentées ainsi que leur territoire d'intervention et les modalités d'orientation.

Parallèlement, quatre problématiques ont été identifiées par les partenaires ainsi que les actions déjà mises en place pour y répondre :

- Les monoparents et les parents séparés
- Les parents d'adolescents
- Les parents face à l'orientation ou la scolarité de leurs enfants, adolescents
- Les parents ayant un enfant en situation de handicap

La prochaine étape est de repérer les manques par rapport aux besoins des parents que nous rencontrons et quelle réponse collective nous pouvons apporter.

Composition de l'instance parentalité

ACTEM, ADMR, AFCCC, Caf du Rhône, CCAS, Centres Sociaux, Cité scolaire, CMP, CLSM, CSAPA, Elsa, Hôpital Nord-Ouest, MDR, MSA, Politique de la Ville, Epi'autre, Handirépit, Ville de Tarare (DEEJ, SCS, PRE), Sauvegarde 69, Tandem.

2. Evaluation du projet familles 2020-2022

Evaluer c'est apprécier, mais aussi mesurer la valeur du projet, sa mise en œuvre, ses résultats, ses effets, au regard des orientations et des objectifs initialement prévus. Elle nous permet de clarifier, d'ajuster, voire d'adapter nos objectifs, de vérifier et de valoriser nos pratiques, d'améliorer notre action et d'aider à la prise de décisions. C'est un processus permanent qui doit être utilisé comme un instrument d'accompagnement de la mise en œuvre du projet.

2.1 Les stéréotypes de genre, fil conducteur de notre précédent projet

Depuis deux ans, nous travaillons sur la question du genre qui est aujourd'hui un véritable enjeu de société dans laquelle les centres sociaux ont leur rôle à jouer, compte tenu de leur connaissance et leur proximité avec les habitants du territoire sur lequel ils sont implantés.

Stéréotypes et préjugés

Un **stéréotype**[6] lié au genre est une opinion généralisée ou un préjugé quant aux attributs ou caractéristiques que les femmes et les hommes possèdent ou doivent posséder et aux rôles qu'ils jouent ou doivent jouer. Il devient néfaste dès lors qu'il limite la capacité des femmes et des hommes de développer leurs compétences personnelles, d'exercer un métier et de prendre des décisions concernant leur vie.

Un **préjugé**[7] est une opinion préconçue portant sur un sujet, un objet, un individu ou un groupe d'individus. Il est forgé antérieurement à la connaissance réelle ou à l'expérimentation : il est donc construit à partir d'informations erronées et, souvent, à partir de stéréotypes.

Plusieurs études montrent qu'avant même sa naissance un enfant, qu'il soit fille ou garçon, est exposé à des comportements différenciés de la part de son entourage. C'est vers l'âge de 7-8 ans que les enfants ont intégré les principaux stéréotypes transmis autour d'eux. Il existe encore peu d'actions de sensibilisation et/ou de formation à l'égalité auprès des professionnels et encore moins auprès des parents. Or nous avons tous des représentations et transmettons des stéréotypes que les enfants assimilent et qui conditionnent leur avenir. Nous sommes socialisés dans ces rapports sexués. Aussi, les stéréotypes sexués limitent le développement et la créativité des enfants. Leur imposer des modèles de conduite bloque leur imagination et leur spontanéité, nuit à leur bien-être dans la mesure où ils réduisent leur estime de soi et limite leur ambition.

En 2020, nous avons démarré notre réflexion par une sensibilisation de l'équipe à l'égalité filles-garçons afin de travailler sur les représentations et d'être en mesure de repérer les inégalités dans le fonctionnement de chacun au quotidien et de déconstruire les stéréotypes de genre. Ce travail a été animé par Violaine Dutrop de l'institut EgaliGone[8].

Nous avons pu nous interroger sur notre posture professionnelle, sur la place que nous accordons aux pères dans nos activités, sur le vocabulaire que nous employons, sur les livres et les jeux que nous utilisons au

[6] Définition du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme (HCDH), Nations Unies, les droits des femmes et l'égalité des genres

[7] Définition du réseau canopée

[8] L'institut EgaliGone est animé par un projet d'égalité des places et des chances de chacun dès la petite enfance. Il vise à développer la capacité des personnes à se déterminer librement, en se détachant des conditionnements sur les places et les rôles sexués dans la société.www.egaligone.org

quotidien, sur la place qu'occupent les filles et les garçons lors d'un jeu collectif ou d'un temps libre dans une cour ou sur l'espace public, sur les choix d'orientation des jeunes ou les autorisations de sorties des adolescentes…

Parallèlement, en 2021, différentes actions de sensibilisation auprès des enfants, des jeunes et des parents ont été menées comme l'accueil café organisé lors de la journée internationale du droit des femmes dont le thème était « Pour un futur égalitaire dans le monde », le projet culturel intergénérationnel « Genre ! Passe la parole » mené entre une classe de 4ème du collège Marie Laurencin et des séniors du centre social, le ciné canap' autour des questions féministes proposé au centre social Thomassin et a l'initiative de la fédération nationale des centres sociaux ou les « p'tits déj de l'égalité » durant les vacances de février 2022 auprès des adolescents. Ces échanges vont se poursuivre tout au long de l'année et nous souhaitons engager une réflexion sur cette thématique, associant leurs parents.

2.2 Zoom sur certaines de nos actions

Pour mener cette évaluation, nous vous présenterons le bilan de certaines de nos actions au travers des questions évaluatives suivantes.

Quelques témoignages

Dahbia : « Le centre social est un lieu où l'on peut fait des rencontres, des sorties, des activités pour les enfants, et plein d'autres choses encore. On vient voir Amélie, on lui parle de notre projet, de nos envies et après on le fait ensemble. Aujourd'hui, elle nous a aidé à mettre en place le café des parents dans notre école. C'était un projet que j'avais depuis longtemps car j'avais ça avant dans une autre ville et ça m'avait beaucoup apporté, les échanges avec d'autres parents. Je suis fière que ça commence dans notre école. Ça devrait se poursuivre ailleurs sur Tarare. »

Léa : « Le centre social m'a permis de rencontrer du monde quand je suis arrivée sur Tarare, de faire des sorties et des activités avec mes enfants quand j'avais des problèmes d'argent, d'aider ma fille dans ses devoirs quand cela était trop difficile pour moi. Aujourd'hui j'ai un travail et je déménage dans une autre commune. Je tenais à vous remercier avant mon départ pour tout ce que vous avez fait pour moi, pour vos encouragements, votre écoute, votre soutien. C'est grâce à vous que j'en suis là aujourd'hui. Merci. »

Assia : « Le centre social a fait beaucoup pour ma fille. Elle était en difficulté avec sa maîtresse et ne voulait plus aller à l'école. Je savais qu'elle avait des capacités mais je ne savais plus quoi faire. Avec l'accompagnement à la scolarité, elle a repris confiance en elle, elle s'est ouverte comme une fleur. C'est une vraie transformation pour elle. Merci beaucoup pour votre aide, votre patience et le soutien que vous m'avez apportés. »

1. En quoi les projets familles ont permis aux professionnels et aux partenaires de mieux cerner les besoins des familles ?

➔ Réunion Projets Familles
➔ Instance partenariale parentalité

2. Comment le travail mené avec et pour les familles a-t-il favorisé le « vivre ensemble » ?

➔ Projet de renouvellement patrimonial
➔ Animations de plein air « Familles »
➔ A deux pas de chez nous

3. En quoi les actions mises en place ont permis de valoriser les parents ?

➔ Ateliers parents-enfants
➔ Être parent, si on en parlait !
➔ Sorties familiales
➔ Les temps familles

4. Comment l'accompagnement à la scolarité a-t-il facilité l'implication des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants ?

➔ Accompagnement à la scolarité

Rappel de l'axe et des objectifs généraux

du projet familles 2020-2022

Axe : Valoriser les femmes et les hommes dans leur rôle de parents

1. Favoriser le « bien vivre » des familles dans leur logement et dans leur quartier
2. Accompagner les mères et les pères dans leurs préoccupation individuelles et collectives
3. Accompagner les mères et les pères dans la compréhension et le suivi de la scolarité de leurs enfants.

En quoi les projets familles ont permis aux professionnels et aux partenaires de mieux cerner les besoins des familles ?

Objectifs

Animer de manière transversale les projets familles avec :

un apport théorique à la démarche projet ;

une réflexion sur la notion de familles et d'accompagnement des parents (socle commun) ;

des échanges sur les difficultés et les besoins des familles (diagnostic partagé) ;

des échanges sur les actions en cours ou à construire.

Quelques chiffres

4 à 5 réunions par an

4 présentations des projets familles 2018-20 à l'ensemble des salariés et administrateurs

1 sensibilisation aux stéréotypes de genre avec l'Institut EgaliGone

52 salariés mobilisés

REUNION

« PROJETS FAMILLES »

Composées de professionnels issus de différents métiers du centre social : animateur, auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, infirmière, travailleuse sociale ...).

Ce qu'il reste à faire

Partager avec les familles notre réflexion sur les stéréotypes de genre et construire avec eux des actions.

1 formation prévue avant l'été 2022 sur « Accueillir les familles, les bases d'une collaboration au quotidien ».

Mettre en place des points familles.

Poursuivre des actions menées en transversalité.

Résultats atteints

Des échanges, des apports, des réflexions ont lieu pour un socle commun de connaissance, un diagnostic partagé et un projet familles co construit.

Une réflexion est menée sur les stéréotypes de genre et notre posture professionnelle. La sensibilisation a permis des échanges riches et des prises de conscience.

Les fiches actions des ateliers parents -enfants et des accueils café ont été élaborées en équipe ainsi que les outils d'évaluation (questionnaire de satisfaction, grille d'observation ...).

Co animation des ateliers parents -enfants, des sorties familiales, des accueils café... (transversalité).

Des espaces et des temps dédiés sur nos différents accueils pour une écoute attentive, active et régulière des parents.

Objectifs

Mieux se connaitre pour mieux travailler ensemble ;

Echanger sur nos actions, inviter un partenaire à venir présenter son action ;

Identifier les problématiques, les demandes, les envies des familles (diagnostic partagé) ;

Co construire une réponse adaptée.

Quelques chiffres

Début 2021

4 réunions partenaires pour présenter les projets familles 2020-22

Juin 2021

Création d'une instance partenariale parentalité

3 rencontres

17 partenaires présents

3 rencontres ont eu lieu

INSTANCE PARTENARIALE PARENTALITE

1 rencontre / trimestre

Animée par le centre social

Ce qu'il reste à faire

Affiner les problématiques du territoire et les réponses que l'on souhaite apporter ;

Co construire des actions adaptées ;

Associer des parents à cette instance.

Résultats atteints

Des échanges entre professionnels du territoire ont eu lieu.

1 définition de la parentalité a été élaborée par le groupe.

La définition de la parentalité du schéma départemental métropolitain de soutien à la parentalité a été partagée.

Des problématiques ont été identifiées : la monoparentalité, les enfants en situation de handicap, les parents d'adolescents, la scolarité/l'orientation.

Des présentations ont été proposées pour mieux se connaitre : association TANDEM, médiatrice familiale de l'AFCCC, assistante sociale de la Caf.

Comment le travail mené avec et pour les familles a-t-il favorisé le « vivre ensemble » ?

Objectifs

Accompagner les familles dans la compréhension « d'un quartier en mutation » en lien avec les bailleurs

Être relais d'informations auprès des familles

Quelques chiffres

Juillet 2019 : courrier d'information aux familles concernant la démolition

Septembre 2020 : réunion publique

Jun 2021 : participation de la référente familles au groupe de suivi social mis en place par l'OPAC
1 rencontre / trimestre

1 famille a été accompagnée dans son relogement

Des familles ont été rassurées, informées, orientées sur les permanences de l'OPAC

PROJET DE RENOUVELLEMENT PATRIMONIAL

Résidence Clémenceau

Ce qu'il reste à faire

Poursuivre l'information et la sensibilisation des familles encore présentes dans la résidence, et plus largement auprès des habitants du quartier

De manière temporaire,
10 familles ukrainiennes sont accueillies dans cette résidence. Elles sont accompagnées par Habitat et Humanisme.
Des liens sont à créer avec ces familles.

Dans le cadre d'un projet artistique « L'appartement témoin »,
un logement a été mis à disposition d'avril à septembre 2022,
des ateliers ensembles sont prévus

Résultats atteints

Les familles ont été informées du projet en cours,
elles ont été rassurées

Des familles ont été orientées sur la permanence de l'OPAC

Des liens de confiance et d'interconnaissance, se sont établis entre l'OPAC et la référente familles pour un meilleur accompagnement des familles et une complémentarité de leurs missions

Objectifs

Aller à la rencontre des familles et des habitants des quartiers ;

Proposer des animations familles en pieds d'immeubles ;

Créer du lien intrafamilial, entre les familles et avec les centres sociaux.

Quelques chiffres

Juillet 2021

Résidence du parc :
3 animations, 40 familles différentes

110 personnes

Esplanade de la Plaine :
4 animations, 25 familles différentes, 70 personnes
1 repas partagé,
environ 180 personnes

ANIMATIONS DE PLEIN AIR « FAMILLES »

Des animations en après -midi

Des espaces aménagés (jeux, détente, ateliers créatifs, lecture, bar à sirop, mur expression…)

Des repas partagés

Ce qu'il reste à faire

Poursuivre les animations de plein air « familles » et les repas partagés dans d'autres quartiers de la ville en co construisant avec des familles relais sur les quartiers ;

Poursuivre des actions hors les murs pour aller à la rencontre des familles.

Ecarts constatés

Faible présence des pères ;

Manque de mixité sociale et culturelle ;

Impact de la crise sanitaire (repli sur soi, isolement, épuisement, enfermement, retard scolaire…).

Résultats atteints

Les animations et le repas partagé ont été co construits avec des familles (4 temps de préparation, confection des affiches, bouche à oreille…).

Les familles se sont impliquées dans la préparation du repas (1 atelier cuisine avec des mères et des adolescentes, de nombreux plats apportés pour le repas, un groupe d'adolescentes avaient préparé des animations…).

Les familles se sont retrouvées, ont partagé des moments de détente et festifs.

Les retours ont été très positifs (mur d'expression, photos, demandes dans d'autres quartiers).

Enfants, jeunes et adultes ont cohabité sur un même espace (échanges, entraide, solidarité) et ont partagé des temps conviviaux.

Le centre social a été identifié comme un lieu de projet et d'animation familles.

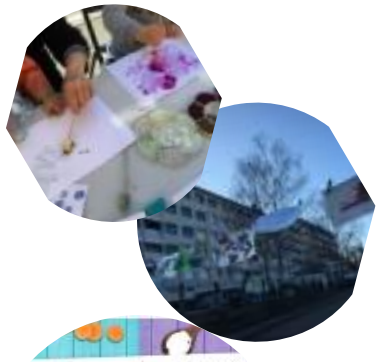

Objectifs

Se rencontrer, échanger
et participer à des activités collectives
dans son quartier
(cuisine, jardinage, balade…)

Embellir son quartier
avec des pratiques respectueuses
de l'environnement
et de la nature

Ce qu'il reste à faire

Poursuivre la dynamique autour du jardin, de la cuisine et de l'embellissement du quartier ;

Poursuivre les animations d'aller vers ;

Développer les balades à deux pas de chez nous ;

Sensibiliser sur le tri des déchets.

A DEUX PAS DE CHEZ NOUS

Des accueils café devant le centre social…
Des ateliers jardinage, cuisine durable, brico-récup, zéro déchets…

Des balades à proximité de chez nous…

Ecarts constatés

Faible présence des pères ;

Manque de mixité sociale et culturelle ;

Impact de la crise sanitaire.

Quelques chiffres sur 2021

La grande lessive « jardins suspendus »
1 atelier peinture végétale
3 mères, 5 enfants ;

Défi FAAP 3 ateliers jardinage, 2 ateliers cuisine :
14 familles, 11 mères, 1 père, 27 enfants
1 visite de producteur :
10 familles, 10 mères, 1 père, 20 enfants ;

Concours Génération en cuisine
4 ateliers cuisine, 3 temps d'échanges,
1 présentation à la Cité de la Gastronomie à Lyon
2 grands-mères, 7 mères, adolescentes
1er prix coup de cœur

Résultats atteints

Les familles ont participé aux ateliers et se sont impliquées dans les défis ;

Les familles ont cuisiné ensemble et se sont interrogées sur leur mode de consommation, la cuisine durable, le gaspillage alimentaire, le bio ;

Les familles ont construit un banc en palette devant le centre social, permettant de « faire une pause au soleil lors d'une balade » ;

Les familles ont échangé sur le thème du jardin (plantation, aromates, biodiversité, compost…) et souhaitent développer d'autres jardins dans leur quartier ;

Une action transversale
et intergénérationnelle.

En quoi les actions mises en place ont permis de valoriser les parents ?

Objectifs

Permettre un temps privilégié
avec son enfant
et favoriser le lien parent -enfant

Découvrir une activité à faire avec son enfant
(manuelle, créative, culturelle, musicale,
sportive…)

Créer du lien entre les familles
et entre les familles et le centre social

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Petite -Enfance
1 fois par mois dans chaque structure

Enfance
Pendant les vacances scolaires

Quelques chiffres

2019 : 32 ateliers,
89 parents et 135 enfants

2020 : 12 ateliers,
32 parents et 55 enfants

2021 : 32 ateliers,
80 parents et 132 enfants

Ce qu'il reste à faire

Co animer des ateliers avec des parents ;

Développer les ateliers les samedis matins
et les mercredis
(Petite Enfance, Enfance…).

Ecarts constatés

Faible présence des pères ;

Manque de mixité culturelle ;

Impact de la crise sanitaire.

Résultats atteints

Les familles sont venues,
elles ont partagé un temps avec leur enfant
et ont apprécié ce moment

Les familles sont demandeuses d'autres
activités à faire avec leurs enfants
(sorties, temps festifs, ateliers spécifiques
ados…)

Les familles reviennent sur d'autres ateliers

Régulièrement des nouvelles familles
participent aux ateliers

Les familles ont échangé entre elles
et avec les professionnels

Les parents proposent d'autres activités
ou des thèmes d'ateliers

Objectifs

Créer du lien entre les familles
et les professionnels du centre social ;

Informer, sensibiliser, échanger
sur différents thèmes
(apport théorique sur le développement de
l'enfant, projets pédagogiques,
activités à faire avec son enfant ...) ;

Repérer les besoins
et les attentes des familles.

LESTEMPS FAMILLES

Des temps dans nos structures
ouverts aux parents

Ce qu'il reste à faire

Poursuivre ces temps et ces échanges
avec les parents ;

Mettre en place des cafés des parents
avec les parents de la crèche ;

Créer une instance familles
sur les questions de parentalité
pour répondre au mieux
à leurs besoins.

Ecarts constatés

Impact de la crise sanitaire
(moins de temps festifs
avec les familles, peur du
collectif, contrainte des
regroupements).

Quelques chiffres

Chaque année :
des échanges quotidiens avec les parents
sur leurs préoccupations parentales ;

15 accueils cafés les mercredis et les vacances
avec les familles de l'accueil de loisirs ;

9 ateliers parents-enfants
petite enfance et enfance ;

des repas partagés pendant les vacances
ou en en fin d'année ;

Des défis familles pour garder le lien
pendant les confinements...

Résultats atteints

Les parents sont venus,
ont partagé un temps avec leur enfant
et ont apprécié ce moment.

Les parents prennent conscience des
apprentissages de leur enfant.

Les parents se sentent écoutés, rassurés,
encouragés dans leur rôle de parents.

Les parents ont échangé avec les
professionnels du centre social
et ont créé des liens de confiance.

Les parents sont demandeurs de ces temps
s'inscrivent facilement
et s'impliquent sur les temps de préparations.

Objectifs

Favoriser l'expression et les échanges
des mères et des pères
dans leurs préoccupations de parents

Renforcer la confiance
des mères et des pères dans leurs potentialités
et leur rôle de parents

Renforcer les relations
au sein de la famille

Quelques chiffres

2019 : 4 séances, 17 mères

2020 : 7 séances, 9 mères, 1 père

2021 : 6 séances, 20 mères

ÊTRE PARENT, SI ON EN PARLAIT !

Echanger entre parents

Partager son expérience

Se soutenir

Développer la « pair aidance »
avec l'éclairage de professionnels

Ce qu'il reste à faire

Développer des rencontres thématiques
en fonction des besoins et envies des parents
dans différents lieux
(café des parents dans les écoles…)

Créer une instance familles sur les questions de
parentalité pour répondre au mieux à leurs besoins

Poursuivre notre réflexion sur la présence des pères
dans nos actions
et sur la place qui leur est donnée

Poursuivre notre réflexion avec les parents
sur l'égalité filles -garçons
(orientation, choix de métier, de loisirs…)

Ecarts constatés

Faible présence des pères

Manque de mixité culturelle

Impact de la crise sanitaire

Résultats atteints :

Des parents ont échangé entre eux,
des liens de solidarité, d'entraide
et d'écoute se sont créés

Des outils ou des astuces ont pu être mis en pratique
par les mères pour améliorer leur relation
avec leurs enfants dans le quotidien

Une forte demande d'écoute et d'échange entre
parents est demandée

Des liens de confiance se sont créés
avec la référente familles

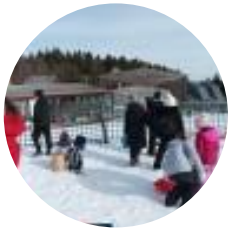

SORTIES FAMILIALES

Partager une journée en famille

Découvrir un lieu de loisirs et de culture

Objectifs

Favoriser l'accès aux loisirs des familles, avec une attention particulière pour les plus fragilisées

Favoriser les liens parents -enfants en passant du temps ensemble

Favoriser les échanges entre les familles et les centres sociaux

Quelques chiffres

2019 : 5 sorties, 37 familles différentes, dont 25 nouvelles familles, 120 personnes, 43 parents et 77 enfants

2020 : 6 sorties, 26 familles différentes, dont 13 nouvelle familles, 76 personnes, 76 parents et 48 enfants

2021 : 3 sorties, 25 familles différentes, dont 11 nouvelles familles, 95 personnes, 33 parents et 62 enfants

Ce qu'il reste à faire

Co construction des sorties avec les partenaires afin de favoriser l'accès aux loisirs et la culture des familles les plus éloignées ;

Développer des projets culturels avec les partenaires du territoire

Accompagner les familles à un départ en vacances, un week -end collectif…

Favoriser la présence des pères

Ecarts constatés

Faible présence des pères

Manque de mixité sociale et culturelle

Impact de la crise sanitaire

Résultats atteints :

Le règlement et la tarification ont été définis avec les parents

Des réunions de préparation sont proposées pour construire la programmation et les parents sont présents

Une forte demande de sorties par les familles (les sorties sont complètes très rapidement et une liste d'attente pour chaque sortie)

Des nouvelles familles à chaque sortie

Des familles éloignées des loisirs ont participé aux sorties

Les familles ont découvert des lieux de loisirs et ont envie d'y retourner par leurs propres moyens

Les familles ont créé des liens entre elles et avec les professionnels des centres sociaux

Les enfants et les parents ont partagé un moment privilégié ensemble

Comment l'accompagnement à la scolarité a t-il facilité l'implication des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants ?

Objectifs

Contribuer à rendre l'enfant acteur de ses apprentissages,
à le conduire à l'autonomie dans son travail et à favoriser son épanouissement personnel ;
Accompagner les familles dans le suivi scolaire de leurs enfants ;
Travailler en partenariat avec les acteurs éducatifs du territoire.

Quelques chiffres

2019/20: 7 familles, 8 enfants
1 rencontre collective avec les parents

2020/21: 9 familles, 12 enfants
1 rencontre collective avec les parents
1 temps festif de fin d'année
1 réunion de rentrée avec les directeurs

2021/22 :9 familles, 10 enfants
1 rencontre avec les parents
1 réunion de rentrée avec les directeurs

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

1 groupe du CP au CM1

Les mardis et les jeudis de 16h30 à 18h

1 entretien d'inscription avec chaque parent, le coordinateur et la référente familles

Ce qu'il reste à faire

Poursuivre les échanges avec les parents

Poursuivre des actions transversales avec les cours de français

Inciter les parents à venir dans les séances avec leurs enfants

Développer des visites culturelles (médiathèque, ludothèque, musée numérique, exposition…)

Co construire des actions avec les écoles et les familles (carnaval, les 10 mots…)

Ecarts constatés

Impact de la crise sanitaire (baisse du niveau scolaire, écarts plus importants entre les élèves, épuisement, fermeture de classes, fermeture de structure, école à la maison, baisse des activités culturelles et de loisirs…).

Résultats atteints

Des échanges avec les parents sur leurs représentations de l'école, sur la question des devoirs, sur la réussite éducative, sur l'orientation ont été riches.

Des parents ont sollicité le centre social pour la compréhension d'une orientation en ULIS.

Des parents ont sollicité le centre social pour les accompagner en équipe éducative.

Des parents ont participé aux ateliers parents enfants, aux sorties familiales et au groupe de parole proposés par le centre social.

Des enfants se sont inscrits à l'accueil de loisirs du mercredi ou des vacances scolaires.

Des liens réguliers avec les directeurs et les enseignants se sont créés.

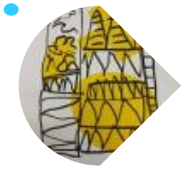

3. Diagnostic de territoire

Le diagnostic regroupe l'ensemble des informations qui permettent de définir les actions à mener et répond aux questions :

- Quelle est la situation ?
- Quels sont les besoins ?

A partir du diagnostic détaillé dans les projets sociaux, voici quelques éléments ayant un impact sur les situations familiales du territoire. Ces éléments nous aiderons ensuite à formuler notre axe d'intervention.

3.1. Des familles en situation de précarité

« La précarité[9] est l'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut-être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives.
Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible. »

La précarité peut prendre différentes formes, économique, sociale, familiale, culturelle, physique, psychique… et devient une problématique lorsqu'elles se cumulent.

59.3 % des tarariens sont allocataires

12% des allocataires ont un quotient inférieur à 300 contre 8% sur le nouveau Rhône.

48% des allocataires ont un quotient inférieur à 600 et seulement 19% ont un quotient supérieur à 900.

Les quotients familiaux des allocataires tarariens sont bien plus faibles que ceux des allocataires du Département.

Les familles monoparentales représentent 19,3% des familles du territoire en 2017 (18,4% en 2012).

Plus de 4 familles monoparentales sur 5 sont composées d'une femme avec enfant (84.5 %)

Les monoparents représentent la catégorie la plus exposée au chômage. 32% d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté.

[9] Définition de Joseph Wresinski, Grande pauvreté et précarité, 1987

Le nombre de familles nombreuses (3 enfants et plus) est important : Elles sont 380 en 2017, soit 26,7% des familles avec enfants contre 21.3% à l'échelle du département et 18.2 % au niveau régional.

En 2019, **le taux de pauvreté est de 21% sur Tarare** contre 14.2% sur le département.

En 2018, **le taux de chômage est de 17.9% sur Tarare** contre 12.2% dans le Rhône et 13.4% en France.

Les jeunes et les monoparents sont le plus fortement touchés.

3.2 La réussite scolaire, une préoccupation forte des parents

Les parents expriment leurs difficultés pour aider leur enfant dans ses devoirs et ont la volonté que leur enfant réussisse. Certains freins sont dus à la problématique de la langue, constat partagé par les partenaires.

Depuis septembre 2018, le centre social mène des actions d'accompagnement à la scolarité auprès des élèves de primaire jusqu'à la 6ème et est reconnu par les différents acteurs du territoire. Les liens avec les directeurs des écoles existent et sont de qualité. A la rentrée 2021, nous avons participé au dispositif « Réussir mon entrée en 6ème » proposé par la Cité Scolaire, et les retours ont été très positifs.

Concernant la linguistique, nous conduisons des actions d'apprentissage du français et une soixantaine de personnes sont inscrites dans ces séances chaque année. Des actions transversales comme la « fleur des langues » ont pu être menées avec les familles en apprentissage du français, les familles de l'accompagnement à la scolarité et les classes UPE2A du territoire (élémentaire et collège) mettant en valeur le plurilinguisme de ces personnes.

Aussi, des jeunes poursuivent leur scolarité sur Tarare plus par facilité que par choix. Les parents évoquent la crainte d'aller sur Lyon, ce qui peut freiner une poursuite d'études en dehors du territoire.

Parallèlement des éléments du diagnostic révèlent un retard scolaire important et un faible taux de diplômés.

Toutes les écoles de Tarare sont classées en DIF (difficulté). Ce classement se fait pour les écoles dont l'environnement est considéré comme difficile par rapport aux QF des familles.

Quatre écoles publiques (dont une implantée en territoire QPV et une en veille active) et **une école privée** :

- Préélémentaire : 312 élèves en public et 97 élèves en privé
- Elémentaire : 559 élèves avec deux sections **ULIS** (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) de deux fois 12 élèves
- et 196 élèves en privé

Un collège public : 866 élèves avec une section **SEGPA** (Section d'Enseignements Général et Professionnel Adapté) de 54 élèves, une section **ULIS** de 18 élèves
et une section **UPE2A** (Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants) de 16 élèves

Un collège privé : 414 élèves avec une section **ULIS** de 12 élèves

Un lycée public : 789 élèves et un lycée privé : 516 élèves

À la rentrée 2020, un quart des directeurs et directrices d'école estiment que le niveau en lecture et en maîtrise des nombres est plus faible pour tous ou pour la plupart des élèves de CE1 que lors de la rentrée 2019.

Nombre de parcours PRE en 2021 : **86 enfants** dont 81 habitent en QPV, 30 filles et 56 garçons de 2 à 16 ans

18 nouvelles entrées

50 sorties, dont 43 sorties positives avec une durée moyenne de parcours de 10 mois

La proportion de **personnes sans diplôme** dans la population de Tarare (42,2%) **est la plus forte des territoires** contre 26,7% pour la région.

Un **faible niveau de qualification**, inferieur à la COR et au département.

Un **fort taux de retard scolaire à l'entrée en 6ème** : Tarare 16.4% contre 9.6% sur la COR **et en 3ème** : Tarare 34.7% contre 19% sur la COR.

Après une baisse du nombre d'informations préoccupantes (IP) entre 2018 et 2019, **nous constatons de nouveau une augmentation depuis sur le département et sur le territoire Rhône Pierres Dorées** (187 en 2021).

50.2% sont dues à des violences (mineur auteur de violences physiques ou sexuelles, mineur victime de violences physiques, psychologiques ou sexuelles, violences intrafamiliales).

Le nombre de demandes de projets personnalisés de scolarisation (PPS) dans le cadre de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) a doublé depuis 2015.

La grande majorité des jeunes sont scolarisés.

Près d'un jeune entre 15 et 24 ans non scolarisé sur quatre (23,8%) n'a pas de diplôme (ou au plus un brevet des collèges), cela représente 130 jeunes.

4. L'arbre à objectifs du projet familles 2022-2026

C'est un outil permettant de visualiser le cheminement logique de l'objectif à l'action et de hiérarchiser les objectifs.

4.1. Approche environnementale du développement durable, un enjeu pour le centre social Chetaille

« Parce qu'ils se mobilisent auprès des habitants qu'ils accompagnent dans le renforcement de leurs capacités et dans leurs projets citoyens, les centres sociaux croisent en ce sens les objectifs du développement durable[10] »

Le **développement durable** est un « **développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs[11].** » Cette définition est reprise lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, tenu sous l'égide des Nations Unies, qui officialise cette notion et rappel ses trois piliers : un développement économiquement efficace, **socialement équitable** et écologiquement soutenable.

Cette définition reprend l'idée que la terre ne nous appartient pas mais qu'elle nous est confiée et que nous devons la préserver pour nos enfants. Les centres sociaux accueillent des publics de tous les âges, ce qui permet des échanges intergénérationnels et des prises de conscience collective sur nos impacts individuels tout au long de sa vie.

Grace à leurs modes de fonctionnement à la fois participatifs et solidaires, à leurs actions de sensibilisation, d'éducation, d'ouverture à l'environnement et à la citoyenneté, les centres sociaux ont un engagement naturel en faveur du développement durable.

A travers son action « A deux pas de chez nous », le centre social Chetaille sensibilise les enfants, les parents et plus largement les habitants du quartier, à la protection de l'environnement, à notre lien avec la nature, au tri et à la gestion des déchets, à l'accès à une alimentation saine et durable, à une meilleure connaissance de son territoire, à favoriser le « vivre ensemble » et la solidarité en cultivant le lien social…

[10] Collectif Repères, Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France, 2009

[11] Citation de Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien, 1987

4.2 Un axe : “Le centre social, un lieu convivial et ressource pour les familles”

Des constats

- Des situations de précarité économique, d’isolement, de fragilité des familles
- Des informations préoccupantes nombreuses
- L’accueil d’enfants en situation de handicap de plus en plus importante sur l’accueil de loisirs et l’accompagnement à la scolarité
- Des demandes exprimées de la part des parents de se retrouver et d’échanger entre eux avec l’éclairage de professionnels
- Des échanges quotidiens entre parents et professionnels de la petite enfance sur leurs préoccupations parentales
- Des demandes de temps conviviaux, festifs
- Un manque de mixité sociale, culturelle, de genre

➔ **Les enjeux : L’éducation parentale et l’étayage parental**

1er Objectif général Valoriser les pères et les mères dans leur rôle de parents

1.1 Favoriser les échanges sur la parentalité entre parents

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Les parents participent aux actions. Les parents se connaissent et échangent entre eux. Les parents sont valorisés dans leur rôle. Les parents proposent des thématiques et / ou des actions à mettre en œuvre.	Nombre de mères et de pères différents présents aux actions et typologie. Interactions entre les parents. Fréquence et régularité des actions. Nombre d’actions dont les thématiques ont été amenées par les parents. La majorité des parents expriment être valorisés dans leur rôle.	Documentation à l’accueil de chaque structure ; Café ou apéro des parents avec ou sans thématiques au sein de chaque structure (Etablissement d’Accueil du Jeune Enfant (EAJE), Accueil Collectif de Mineur (ACM)…) ; Groupe de parole inter structures ; Animations à thème.

1.2. Diversifier les espaces de rencontre entre les familles

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Les parents et les enfants passent du temps ensemble, partagent des activités de loisirs. Les familles se rencontrent et échangent entre elles. Les familles co -construisent avec les professionnels.	Nombre d'animations mises en place. Nombre de familles différentes présentes sur les temps d'animation et typologie. Nombre de mères, de pères, d'enfants, d'adolescents. Nombre d'actions co construites. Satisfaction des familles.	Ateliers parents-enfants ; Sorties familles ; Week-end en familles ; Animations de plein air parents enfants.

1.3. Favoriser l'autonomie des familles fragilisées dans l'organisation de leur temps libre

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Les familles les plus fragilisées sont présentes dans les actions. Les familles ont une meilleure connaissance des propositions existantes sur le territoire. Les familles sont autonomes dans l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances.	Nombre de familles différentes présentes dans les actions. Nombre de nouvelles familles à chaque action. La majorité des familles présentes aux actions ont un QF inférieur à 700. Nombre de familles accompagnées dans leurs démarches d'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances. Nombre de familles ayant mené un projet d'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances en autonomie. Nombre et type de partenaires associés.	Sorties familiales (places reservées aux familles fragilisées) ; Départ en vacances en familles ; Animations spécifiques sur les vacances (baignade, soleil, trousse de secours…) ; Support présentant les possibilités de loisirs pour les enfants sur le territoire, accès aux droits ; Actions de médiation culturelle.

Des constats

- Un retard scolaire et un faible taux de diplômés
- Des demandes fortes exprimées par les parents pour de l'aide aux devoirs, la réussite scolaire et à l'orientation
- Peu de parents présents aux réunions de l'école, peu de parents investis dans la vie de l'école : parents d'élèves, fêtes de l'école, carnaval…
- Une proximité de l'école maternelle, l'école élémentaire et centre social (EAJE, ACM 3-11 ans, Accompagnement à la scolarité 6-10 ans)
- Une forte charge psychologique des enfants et des parents à la suite de la pandémie

➔ Les enjeux : Les parents et leur relation au système scolaire et la coéducation

2ème objectif général : Faciliter l'implication des parents dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants

2.1 Faciliter la compréhenison et le suivi de la scolarité des enfants par les pères et les mères

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Les pères et les mères sont présents dans les actions d'accompagnement à la scolarité et sont force de propositions. Les parents sont plus autonomes pour accompagner leurs enfants dans leur scolarité.	Nombre de pères et de mères présents et typologie Nombre de temps organisés en partenariat (écoles, PRE…). Retours des parents, 90% des présents disent se sentir plus à l'aise.	Accompagnement à la scolarité CP-6eme ; Groupe de réflexion sur l'implication des parents en lien avec ces derniers et les intervenants ; Présence à la réunion de rentrée avec les parents de l'accompagnement scolarité ; Réunions d'échnages er de réflexion avec directeurs école, conseiller pédagogique éducation nationale, PRE.

2.2 Développer et animer des espaces avec les parents où ils peuvent échanger sur la scolarité

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Les parents ont identifié le centre social comme lieu ressources, d'échanges et de réflexion. Les parents s'approprient ces lieux et les font vivre. Les parents échangent entre eux et s'entraident.	Nombre de parents présents dans les actions menées sur cette thématique et typologie. Nombre et thèmes de propositions d'actions émanant des parents. Plus-value de ces espaces et satisfaction des parents	Café des parents dans l'école ; Visite d'espaces culturels avec les parents (médiathèque, ludothèque, mico folies-tiers lieu…) ; Mise en place d'un réseau partenarial sur la thématique culturelle.

3ème objectif général : Consolider le partenariat avec les écoles

3.1 Développer l'interconnaissance entre les équipes éducatives et les professionnels du centre social

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Les équipes se connaissent, se rencontrent et co construisent des actions	Retour des enseignants et des professionnels du territoire	Rencontres avec les directeurs des écoles pour mieux se connaitre, échange sur nos projets respectifs. Participation aux réunions de réflexion pour une construction partagée du dossier d'appel à manifestation d'intérêt pour la labellisation « cité éducative » sur le territoire.

3.2 Accompagner la mise en place d'actions favorisant l'interconnaissance entre les familles et l'école

Les attendus	Les indicateurs	Les actions
Les parents s'approprient ces lieux et les font vivre. Les parents échangent entre eux et s'entraident. Les parents participent et s'impliquent dans les temps proposés et sont force de propositions. Plus-value pour les familles, les enseignants	Nombre d'action Nombre d'action initiée par les parents Nombre de parents et typologie Satisfaction des parents Retour des enseignants Plus-value pour les familles, les enseignants.	Actions dans et hors l'école : Grande lessive 10 mots Carnaval Fête d'école Jardin Plaine

4.3 La planification des actions

1er Objectif général : Valoriser les pères et les mères dans leur rôle de parents						
Objectifs opérationnels	Actions	2022	2023	2024	2025	2026
Favoriser les échanges sur la parentalité entre parents.	Documentation à l'accueil de chaque structure	x	x	x	x	x
	Café ou apéro des parents avec ou sans thématiques au sein de chaque structure (EAJE, ACM…)		x	x	x	x
	Groupe de parole inter structures			x	x	x
Diversifier les espaces de rencontre entre les familles.	Ateliers parents-enfants - Petite enfance - Enfance	1 /mois d'octobre à juin 1 fois par période de vacances scolaires		1 par mois le mercredi	1 par mois le samedi	1 par mois le samedi
	Sortie familles	6/an	6/an	8/an	12/an 1 /mois 1 / semaine l'été	12/an 1 /mois 1 / semaine l'été
	Animations de plein air	3 / semaine en juillet	D'avril à octobre	D'avril à octobre	D'avril à octobre	D'avril à octobre
	Week-end en famille	x		x	1 par an	1 par an
Favoriser l'autonomie des familles fragilisées dans l'organisation de leurs temps libres.	Sorties familles (places réservées)	x	x	x	x	x
	Départ en vacances familles	Ecriture du projet	Expérimentation Partage avec les partenaires	Projet partagé	Effectivité	Effectivité
	Animations spécifiques collectives sur la thématique des vacances (valise, trousse de secours, pique- nique, jeux, kit loisirs...)		x	x	x	x
	Support présentant les possibilités de loisirs de proximité		x	x	x	x
	Médiation culturelle		x	x	x	x

2ème objectif général : Faciliter l'implication des parents dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants						
Objectifs opérationnels	Actions	2022	2023	2024	2025	2026
Faciliter la compréhension et le suivi de la scolarité des enfants par les pères et les mères.	Groupe de Réflexion quant aux modalités de la participation des parents/intervenants/éducation nationale/orthopédagogue	Réflexion	Expérimentation	Effectif	x	x
	Rencontres avec l'éducation nationale (directeurs, conseiller pédagogique) pour développer notre capacité à accompagner les familles	x	x	x	x	x
	Présence à la réunion de rentrée avec les parents	x	x	x	x	x
Développer et animer des espaces avec les parents où ils peuvent échanger sur l'école.	Café des parents	x	x	x	x	x
	Des visites d'espaces culturels avec les parents (médiathèque, ludothèque musée numérique, cinéma, théâtre…)		x	Des projets co construits avec médiathèque	x	x
	Mise en place d'un réseau partenarial d'ouverture culturelle		x	x	x	x

3ème objectif général : Consolider le partenariat avec les écoles						
Objectifs opérationnels	Actions	2022	2023	2024	2025	2026
Développer l'interconnaissance entre les équipes éducatives et les professionnels du centre social.	Rencontres avec les directeurs des écoles pour mieux se connaitre, échanger sur nos projets respectifs	x	x	x	x	x
	Participation aux réunions de réflexion pour une construction partagée du dossier d'appel à manifestation d'intérêt pour la labellisation « cité éducative » sur le territoire	x	x	x	x	x
Accompagner la mise en place d'actions favorisant l'interconnaissance entre l'école et les familles.	Actions festives : grande lessive, 10 mots, carnaval, fête de l'école, jardin de la plaine		Fête de l'école Grande lessive 10 mots co-construction du projet	10 mots effectif	x	x

5. Méthodologie et méthode de suivi et d'évaluation des projets

Le suivi consiste à enregistrer de manière fiable et actualisée les informations relatives à la mise en œuvre des composantes du projet :

- Effectivité des actions ou des pratiques ;
- Moyens déployés ;
- Fréquentation des activités proposées ;
- Réalité des coopérations.

La collecte et la consolidation de ces informations vont permettre d'alimenter le bilan du projet, au fur et à mesure de sa mise en œuvre et si nécessaire d'interroger les écarts.

L'évaluation consiste quant à elle à apprécier si l'on a atteint les objectifs visés, en s'appuyant sur des informations précises, les **indicateurs**. Elle met en relation **les objectifs, les moyens mobilisés et les résultats**.
Elle fait partie intégrante de la démarche projet du Centre Social. Comme pour l'élaboration du projet 2022-2026, nous souhaitons que l'évaluation soit collective et partagée. Mais aussi simple, efficace et responsabilisante. Elle s'appuiera sur une démarche multiforme et permanente, et sera un outil pour communiquer et pour mobiliser les acteurs. La richesse et la justesse de cette évaluation tiendra à la démarche collective et partagée mise en œuvre. La période que nous avons passée ne nous a pas toujours permis de nous rassembler autant que nous l'aurions souhaité autour de ce projet. Aussi, une évaluation régulière tout au long de ces quatre années y trouve d'autant plus une pertinence.

Une démarche multiforme :

- **Une évaluation au fil de l'eau** avec l'élaboration de fiche action type avec un réfèrent identifié par action, qui pourra être un salarié, un bénévole ou un administrateur. Les adhérents seront associés en étant régulièrement questionner sur les actions auxquelles ils participent. Nos actions hors les murs et notre démarche d'aller vers nous permettra de recueillir la parole des habitants ;

- **Des temps de présentation et d'échange réguliers au sein du CA** avec la participation d'adhérents qui viendront parler de leurs expériences ;

- **Un comité de suivi du projet r**eprésentatif des acteurs composé d'administrateurs, de bénévoles d'activité, de salariés

représentatifs de tous les secteurs et d'adhérents. Le travail de ce comité sera valorisé au sein du rapport de gestion annuel ;

- **Un zoom sur les projets à chaque Assemblée Générale ;**

- **Un temps fort chaque année** pour communiquer aux adhérents, habitants, aux partenaires et choisir ensemble la question évaluative de l'année d'après ;

- **Un temps partagé avec les financeurs à mi-parcours : n**ous avons prévu un COPIL (Comité de Pilotage) avec les financeurs pour présenter une évaluation intermédiaire pour voir où on en est au regard de ce que nous avions prévu et de réajuster si besoin.

L'objet de l'évaluation :

Afin d'assurer la mise en œuvre du projet associatif, un plan d'action pluriannuel a été défini pour chaque objectif. Des questions évaluatives ont été rédigées en lien avec les objectifs fixés.

Nous choisirons une question évaluative par projet chaque année. Le questionnement évaluatif est une étape indispensable. C'est la formulation de ce que l'on attend de l'évaluation.

L'indicateur quant à lui, est l'information qui va alimenter, ou donner, la réponse à la question évaluative. Il doit permettre d'appréhender une réalité de la façon la plus objective possible.

Par ailleurs, une évaluation globale sur les critères retenus se fera nécessairement à l'issue de la période de quatre ans, avant le renouvellement de l'agrément. Toutefois, une évaluation à mi-parcours sera faite. En cohérence avec le choix de la méthodologie de projet, l'association s'attachera à évaluer les différents éléments du cadre logique (objectifs, résultats, activités, moyens) au regard des différents indicateurs identifiés.

Conclusion

De manière concertée équipe de direction et membres du bureau ont souhaité enclencher une démarche d'élaboration de ce projet favorisant la participation de l'ensemble des parties prenantes et le choix a été retenu que l'association se fasse accompagner par une intervenante extérieure ayant la maitrise non seulement des attendus de la Caf mais aussi des spécificités d'un centre social. Ainsi, cet accompagnement est passé par des journées de formation tout au long du processus, temps réunissant bénévoles d'activités, bénévoles décideurs, salariés et habitants. C'est toute la méthode et l'animation mises en place autour de cet outil, de son élaboration à son évaluation, qui va en faire un atout indispensable pour l'association. Ce projet est spécifique, il est à destination des familles. Aussi sa construction s'est appuyée de manière essentielle sur l'écoute des besoins, des attentes et des potentialités des parents et des enfants.

Le projet « familles » constitue la référence sur la base de laquelle chaque acteur du centre social donne du sens et une réalité concrète à son engagement. L'action des centres sociaux a besoin de références partagées, sans cela, soit les décisions sont concentrées entre les mains de quelques-uns, soit les logiques d'action ne sont que des réponses dictées par les logiques gestionnaires ou les exigences des partenaires.

Cette notion de « capacité collective d'action » est essentielle parce qu'elle ancre les idéaux dans les réalités de terrain.

Ce document s'adresse à différents acteurs qui n'ont pas les mêmes compétences et les mêmes appétences, ne jouent pas le même rôle et même s'il représente une vraie opportunité, un véritable support, une feuille de route pour la conduite des actions du centre social, nous devrons veiller à leur diffusion, à adapter notre communication aux différents interlocuteurs et notamment aux acteurs internes qui sont en proximité avec les parents et les enfants.

Bibliographie

Documents :

Analyse des besoins sociaux de la ville de Tarare 2021

Bilan d'activité 2021 PRE

Bilan d'activité 2021 CCAS

Guide d'Appui à la structuration d'un Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité 2016

Plénière du Conseil Locale de Santé Mentale du Rhône Ouest 2021

PTI Rhône Ouest Pierres Dorées 2021

Livres :

Nos mères de Christine Detrez et Karine Bastide, 2020, éditions La découverte

Maternité, Paternité, Parité de Violaine Dutrop, 2021, éditions du Faubourg

Le pouvoir insidieux du genre, Histoires courtes qui en disent long de Violaine Dutrop, 2021, éditions Libre et Solidaire

Les crocodiles sont toujours là, de Juliette Boutant et Thomas Mattieu, 2014, éditions Casterman

Le chœur des femmes, d'Aude Mermilliod, 2021, éditions Le Lombard,

Emotions : enquête et mode d'emploi, tomes 1, 2 et 3, d'Art Mella, 2016 2020, éditions Pourpenser

Permacomix, de Guizou et Cécile Barnéoud, 2020, éditions Rue de l'échiquier

Site internet :

- Données chiffrées :

https://www.insee.fr/fr/accueil

https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-rhone/qui-sommes-nous/les-donnees-statistiques-communales-allocataires-caf-du-rhone

https://www.education.gouv.fr/la-depp-et-l-impact-de-la-crise-sanitaire-305177

- Parentalité :

https://www.jdpsychologues.fr/article/coeducation-parents-professionnels-la-parentalite-au-coeur-d-un-lieu-d-accueil-enfants

https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2001-1-page-35.htm

https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2006-7-page-63.htm

- Pouvoir d'agir :

https://www.centres-sociaux.fr/ressources/journee-paroles-dhabitant-es-des-quartiers-populaires-centres-sociaux-en-politique-de-la-ville/

https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2006-3-page-87.htm

https://fabriquedespossibles.centres-sociaux.fr/les-ressources/le-pouvoir-dagir-cest-quoi/comprendre-le-pouvoir-dagir-avec-yann-le-bosse/

- Développement durable :

https://www.centres-sociaux.fr/files/2019/07/20-Rep%C3%A8re-d%C3%A9veloppement-durable.pdf

https://fede69.centres-sociaux.fr/files/2019/01/Tour-dhorizon-Engagement-developpement-durable-FCSR-v-web.pdf

https://fede69.centres-sociaux.fr/actu/developpement-durable/

- Stéréotypes de genre :

https://www.ohchr.org/fr/women/gender-stereotyping

https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/eduquer_contre_racisme/notion_stereotypes_prejuges.pdf

https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/asso_egalite_hf_guide_2016v2.pdf

https://egaligone.org/qui-sommes-nous/